

## ENFANCE SOLIDARIS - Conditions générales de participation aux ateliers créatifs.

### Inscriptions :

Nous informons par mail, par courrier et via notre site internet de l'ouverture des inscriptions aux stages créatifs. Cette information contient le formulaire d'inscription aux stages créatifs. Ce formulaire est à compléter et à renvoyer dûment complété avant les dates butoirs d'inscription communiquées. Les réservations réceptionnées sont confirmées par courrier postal ou mail stipulant si oui ou non une place est disponible. S'il n'y a plus de place disponible, votre enfant est inscrit sur une liste d'attente et nous vous recontactons si une place se libère. Un dossier administratif vous sera envoyé avec le courrier de confirmation de l'inscription. Ce dossier est à rendre 7 jours avant le début du stage afin que notre équipe puisse en prendre connaissance. **Aucune inscription n'est prise par téléphone !**

### Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- **prix public: 78,5 euros /5 jours.**

Pour les affiliés à la Mutualité Solidaris Wallonie, l'assurance complémentaire offrira un nouvel avantage de **6€/jour avec un maximum de 15 jours/an (90€ de réduction par an)**. Pour les affiliés en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire, ce nouvel avantage sera calculé et déduit directement du tarif prix public à payer.

### Ce prix comprend :

- Les frais d'animation par une équipe qualifiée ;
- La prise en charge par une équipe d'animateurs qualifiés ;
- Le matériel utile à la réalisation des activités ;
- Les excursions, visites de musées, activités extérieures ainsi que le transport dans le cadre de ces activités.
- L'assurance des enfants en cas d'accident, pour les dommages corporels.

Le prix ne comprend pas les repas, les boissons ni les collations. Ceux-ci doivent être prévus par les parents.

Tous nos centres de vacances sont agréés, subsidiés et contrôlés par l'ONE.

### Paiement :

Le coût de l'atelier vous sera facturé **anticipativement à l'inscription**.

L'inscription sera effective dès réception de l'acompte. Le paiement se fait pour une semaine complète et uniquement à l'aide du virement bancaire qui vous sera envoyé. Il n'est pas possible d'inscrire un enfant à la journée. Le paiement doit être effectué avant le 1er jour des activités. En cas de non-paiement, le responsable de l'activité pourra refuser le participant.

### Facilités de paiement

Le prix ne doit pas être un obstacle à la participation de chaque enfant à nos activités. Il est possible de payer en plusieurs fois. Pour cela, il suffit d'en faire la demande lors de l'inscription de l'enfant. Nous vous invitons à prendre contact avec la coordination de la structure d'accueil pour évoquer en toute confiance une situation particulière. Les demandes doivent toutefois être formulées le plus rapidement possible et avant l'échéance de la facture.

### Conditions d'annulation

- ❖ En cas d'annulation par l'organisateur, les sommes versées seront remboursées intégralement et sans frais.
- ❖ En cas d'annulation par le participant et quel que soit le délai, les motifs justifiant un remboursement intégral sans frais des journées d'absence sont : le certificat médical (maladie, accident, hospitalisation); l'attestation funéraire pour décès d'un proche jusqu'au second degré; tout autre justificatif écrit à l'appréciation de la direction.

Le certificat médical doit parvenir au secrétariat dans les **7 jours ouvrables après la fin de l'atelier**. Après cette date, nous ne garantissons pas le remboursement de la semaine.

Une annulation hors motif ci-dessus entraîne l'obligation de payer les frais suivants :

- ❖ à + de 15 jours calendrier avant la date de l'activité = remboursement de l'acompte moins 5,00 € de frais de dossier ;
- ❖ entre 15 et 8 jours calendrier avant la date de l'activité = 25% du prix public reste dû ;
- ❖ dans les 7 jours calendriers précédents le début de l'activité ou le 1er jour de l'activité ou pendant l'activité = 100% du prix public reste dû.

**Nous ne prenons pas d'annulation par téléphone. Les annulations doivent nous parvenir, par mail, à l'adresse :**

[elea.315@solidaris.be](mailto:elea.315@solidaris.be)

**Vie Privée (RGPD)**

Les données à caractère personnel qui nous sont fournies peuvent être stockées dans les fichiers de Solidaris - Union nationale des mutualités socialistes, de ses mutualités régionales et/ou de leurs asbl. Ces données sont utilisées pour répondre à votre demande, ainsi que pour l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités (loi coordonnée du 14 juillet 1994), pour l'exécution de l'assurance complémentaire (loi du 6 août 1990 relative aux mutualités), pour vous informer des activités et des publications des mutualités socialistes- Solidaris et de leurs asbl ou pour réaliser des statistiques. Ces informations ne sont pas transmises ni vendues à des tiers. Si vous nous communiquez votre numéro de téléphone via le web, vous pourriez également recevoir un appel téléphonique de notre part dans le cadre d'enquêtes de satisfaction sur nos produits, services ou événements à venir. Ce type de démarche de notre part reste toutefois fort rare.

La loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 30 juillet 2018 vous donne un droit d'accès et de rectification de vos données.

Vous pouvez également vous opposer gratuitement au traitement de vos données à caractère personnel en vous adressant à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [privacy315@solidaris.be](mailto:privacy315@solidaris.be)